



Communiqué de presse
Bruxelles
1er avril 2020

Contact presse
Laurent Schiltz
T 02 545 58 30 • M 0495 58 17 71
Laurent.Schiltz@confederationconstruction.be

La CCBC demande au Gouvernement bruxellois des mesures plus fortes

82% des entreprises de construction sont aujourd'hui complètement ou partiellement à l'arrêt, faute de pouvoir poursuivre leurs activités dans des conditions correctes suite à la crise du coronavirus. Parmi les obstacles à la poursuite des travaux : le manque de clarté des conditions dans lesquelles elles peuvent ou non poursuivre leurs activités, la difficulté d'appliquer les règles de distanciation sociale, la difficulté d'approvisionnement en matériaux, les ouvriers malades, etc.

La Confédération Construction et sa composante régionale la Confédération Construction Bruxelles-Capitale (CCBC), communiquent jour après jour vers ses affiliés. Une [page web](#) dédiée à la crise du Covid-19 a d'ailleurs été créée pour signaler toute évolution de la situation, avec des documents types et les réponses aux questions les plus fréquentes.

Malgré cela, beaucoup d'entrepreneurs se sentent encore démunis face au manque de clarté des mesures prises par le gouvernement. Ils doivent pratiquement décider seuls s'ils restent ouverts ou non. S'ils ferment, les difficultés de trésorerie s'aggravent très rapidement. 40% des entreprises de construction rencontrent aujourd'hui des problèmes de liquidités, et ce chiffre grimpera à 60% si la crise se poursuit jusque fin avril. Les artisans et PME de la construction ayant dû réduire ou cesser leurs activités, ne comprennent pas qu'il leur soit refusé de pouvoir bénéficier de l'indemnité de 4.000 € réservée aux commerçants dont l'activité a été arrêtée par décision gouvernementale.

La CCBC demande donc avec insistance au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'apporter d'urgence une réponse appropriée face à ce désarroi des entreprises du secteur de la construction qui ne sont pas visées par les primes régionales actuelles mais dont l'activité est néanmoins gravement impactée par les mesures fédérales de confinement, notamment en étendant aux artisans et PME de construction la faculté de percevoir une indemnité financière, selon des modalités à définir.

Par ailleurs, la CCBC demande au Gouvernement de travailler sur des mesures spécifiques de soutien financier aux entreprises. Il faut fournir des solutions simples et rapides pour soutenir les entreprises de construction via par exemple des prêts directs de trésorerie aux indépendants et aux plus petites structures qui rencontreraient des difficultés temporaires liées à la crise du COVID-19.

Enfin, la CCBC rappelle encore d'autres mesures d'urgence nécessaires comme la suspension temporaire des taxations locales sur les activités à l'arrêt (taxe d'occupation du domaine public) ou le paiement rapide des états d'avancement des marchés publics. Soulignons néanmoins que plusieurs acteurs publics ont déjà pris des décisions positives dans ce domaine et le secteur les en remercie.

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 16 500 entreprises du secteur de la construction (indépendants, PME et grandes entreprises) actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

